

STADE

LOUIS-NICOLLIN

*PLUS QU'UN STADE
UN LIEU DE VIE*



PARTICIPER À LA CONCERTATION DU 30 AOÛT AU 15 OCTOBRE

www.stadelouisnicollin.fr

#StadeLouisNicollin



POURQUOI CONSTRUIRE LE STADE LOUIS-NICOLLIN ?

Actuellement, le Montpellier Hérault Sport Club évolue au stade de la Mosson, vétuste, exposé aux inondations et propriété de la Collectivité. Le projet de stade Louis-Nicollin répond à la volonté du club de devenir propriétaire d'une enceinte sportive moderne pour **renforcer ses fonds propres, sécuriser et diversifier ses sources de revenus**. Cette évolution, engagée par plusieurs clubs français et européens, est une condition du développement économique et sportif du MHSC, et de la conquête de nouveaux trophées.

+40% de spectateurs avec

LE STADE LOUIS-NICOLLIN, PLUS QU'UN STADE

Le projet vise à attirer et à fidéliser de nouveaux publics, en proposant **une toute nouvelle expérience du spectacle sportif**. Au-delà des matchs du MHSC, le stade Louis-Nicollin pourra accueillir des rencontres internationales, des compétitions de rugby et de e-sport, des événements culturels. **Plus qu'un stade, il est conçu pour être un lieu de vie 7j/7**, comprenant bureaux, hôtel, restaurants, espaces de santé et de bien-être... À terme, il permettra l'accueil du musée du sport de la collection Louis-Nicollin.

24 000 places

DANS UN QUARTIER INNOVANT ET MULTIFONCTIONNEL

Le stade Louis-Nicollin s'inscrit dans le projet Ode à la Mer, visant à substituer à l'activité commerciale un quartier multifonctionnel reposant sur une mixité des **services et équipements à proximité des lieux d'habitation et de travail**. Au cœur de ce quartier, le stade sera le centre convivial d'un pôle dédié au sport, à l'événementiel et aux loisirs, contribuant au rayonnement de la métropole et de sa région.

JUSQU'À 2 000 emplois permanents sur site

UN PROJET À LA HAUTEUR DES DÉFIS ENVIRONNEMENTAUX

Le stade Louis-Nicollin vise l'obtention d'une certification BREEAM et BDO (niveau argent). **Le projet prévoit notamment une écoresponsabilité énergétique** en utilisant l'énergie solaire et la géothermie, mais aussi l'eau brute et une gestion optimale des déchets. En accord avec la Collectivité, le MHSC entend **encourager les nouvelles mobilités pour se rendre au stade**, en proposant une diversité de solutions innovantes et adaptées aux supporters de la métropole et de la région.

10 000 M² de panneaux photovoltaïques

UN PROJET FINANCÉ PAR DES ACTEURS IMPLIQUÉS DANS LA VIE LOCALE

Le stade Louis-Nicollin sera un stade privé. Le capital du stade sera détenu par des acteurs de la vie économique locale et de façon majoritaire par le Groupe Nicollin et le MHSC. Le budget, estimé à hauteur de **180 millions d'euros**, sera financé par les actionnaires et par des emprunts privés. D'ores et déjà programmés dans le cadre de l'opération Ode à la Mer notamment, les équipements publics aux abords du stade ne représentent **aucun surcoût à la charge de la Collectivité**.

180 millions d'euros de budget total

UNE CONCERTATION POUR DONNER VOTRE AVIS

Inscrite dans le Code de l'environnement, cette procédure vise à **vous informer en amont de la réalisation du projet** et à **vous permettre d'exprimer votre avis** sur l'opportunité du projet, ses objectifs, ses caractéristiques, ainsi que sur ses effets sur l'environnement, afin de participer à la définition des futurs aménagements. Conduite sous l'égide de la Commission nationale du débat public, deux garantes ont été désignées pour veiller au bon déroulement de cette concertation.

VOUS POUVEZ LEUR ÉCRIRE DIRECTEMENT



nicole.klein@garant-cndp.fr
sophie.giraud@garant-cndp.fr

INFORMEZ-VOUS ET PARTICIPEZ

DU 30 AOÛT AU 15 OCTOBRE 2021



Site internet

www.stadelouisnicollin.fr

Durant toute la concertation, rendez-vous sur le site internet pour découvrir le projet, consulter l'agenda des rencontres et participer en ligne.



Débats mobiles près de chez vous

Plusieurs rencontres-débats sont organisées à travers la métropole montpelliéraine

AGENDA SUR www.stadelouisnicollin.fr



Réunion publique

Mardi 31 août 2021 - 18h

Théâtre des 13 Vents, Domaine de Grammont, Montpellier



Expositions

Plusieurs expositions, accompagnées de registres d'expression, sont mises en place dans différents lieux du territoire métropolitain.

INFORMATIONS SUR www.stadelouisnicollin.fr



Ateliers thématiques
sur inscription

Judi 16 septembre 2021 - 18h > 21h

Environnement, cadre de vie et insertion urbaine

Lundi 20 septembre 2021 - 18h > 21h

Accessibilité, stationnement et cohabitation des usages

Mercredi 29 septembre 2021 - 18h > 21h

Socio-économie, activités in stadia et projet de ZAC

Judi 30 septembre 2021 - 18h > 21h

Architecture, intégration paysagère et identité du stade



Écrivez-nous

Transmettez votre contribution écrite
avant le 15 octobre 2021

- › en complétant et renvoyant la carte T jointe
- › via le formulaire d'expression sur le site www.stadelouisnicollin.fr
- › par email à l'adresse contact@stadelouisnicollin.fr
- › par courrier à l'adresse :

**Montpellier Hérault Sport Club
Stade Louis-Nicollin
Domaine de Grammont - CS 79041
34 967 Montpellier Cedex 2**

INSCRIPTION SUR www.stadelouisnicollin.fr